



DISPOSITIONS FINANCIERES

AMENDES STATUTS ET REGLEMENTS

FORFAITS COUPES ET CHAMPIONNATS

Forfaits constatés sur le terrain + 45 euros par catégorie et – 2 points

forfait déclaré en amont tarif ci-dessous

◊ District 1 – District 2 – District 3 – District 4.....	105 €
◊ U18 U17 U16 U19.....	105 €
◊ U15 U14 U13 U12 Féminines et Futsal.....	55 €
◊ U11 U10 U9 U8 U7 U6	20 €

Amende absence signifiée au-delà du délai de -24h

◊ U11 U10 U9 U8 U7 U6	60 €
-----------------------------	------

Amendes pour les 5 derniers matchs et -2 points

◊ District 1 – District 2 – District 3 – District 4.....	300 €
◊ U18 U17 U16 U19.....	300 €
◊ U15 U14 U13 U12 Féminines et Futsal.....	175 €

Equipe engagée se retirant avant le début de la compétition

◊ Championnat Seniors.....	105 €
◊ Championnat Futsal	80 €
◊ Championnat Jeunes + Féminines	65 €
◊ Plateaux à Sept.....	0 €

Amendes pour match perdu par pénalité

◊ District 1 – District 2 – District 3 – District 4.....	105 €
◊ U18 U17 U16 U19.....	105 €
◊ U15 U14 U13 U12 Féminines et Futsal.....	55 €

Frais de procédure :

◊ Instruction des dossiers.....	25 €
◊ Confirmation de réserves + réclamation d'après match.....	40 €
◊ Evocation	40 €
◊ Demande de remise de peine	105 €
◊ Commission d'Appel Disciplinaire	105 €
◊ Appel au Comité de Direction	105 €
◊ Engagement hors délais	30 €
◊ Changement pour un match (jour, horaire).....	15 €
◊ Feuille de match non conforme, mal remplie	5 €
◊ Feuille de match ne correspondant pas au match	40 €
◊ Feuille de plateau manquante	15 €
◊ Amende licence manquante ou non présentée (dirigeants, joueurs)	15 €
◊ Amende inscription sur la feuille de match d'une personne non licenciée	50 €
◊ Amende feuille de match réceptionnée hors délais (cachet de la poste faisant foi)	50 €
◊ Amende pour abandon de terrain	150 € - 2points
◊ Amende pour fraude prouvée (par joueur).....	200 €
◊ Participation joueur suspendu	200 €
◊ Non déclaration du score sur <i>Footclub</i>	5 €
◊ Tournoi non homologué	200€

AMENDES DISCIPLINAIRES (minimum)

◊ Avertissement	15 €
◊ 1 ^{ère} récidive 1 match avec sursis	25 €
◊ 2 ^{ème} récidive 1 match ferme par révocation du sursis	40 €
◊ Rappel à l'ordre	15 €
◊ Match de suspension ferme (automatique)	35 €
◊ Match de suspension ferme plus automatique	40 €
◊ 2 matchs de suspension ferme	40 €

◊ 3 matchs de suspension ferme	50 €
◊ 4 matchs de suspension ferme	55 €
+ 5 € par match de suspension supplémentaire	
◊ 1 mois de suspension ferme	55 €
◊ 2 mois de suspension ferme	65 €
◊ 3 mois de suspension ferme	75 €
◊ 4 mois de suspension ferme	85 €
◊ 5 mois de suspension ferme	95 €
◊ 6 mois de suspension ferme	105 €
◊ 1 an de suspension ferme	210 €
◊ Instruction des dossiers	25 €
◊ Absence non excusée par personne convoquée	35 €
◊ Absence CPS	35 €

AMENDES POUR ABSENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

◊ Club évoluant en championnat Fédéral ou de Ligue.....	500 €
◊ Club évoluant en District 1	400 €
◊ Club évoluant en District 2	160 €
◊ Club évoluant en District 3	150 €
◊ Club évoluant en District 4, Futsal et Loisirs, Féminines	110 €
◊ Club n'ayant que des équipes de Jeunes	60 €
◊ Absence détection-sélection (par joueur).....	5€

AMENDES DIVERSES

◊ Absence réunion entraîneur District 1	1 action technique obligatoire si absence action technique	-2 pts
◊ Absence réunion entraîneur District 2	1 action technique obligatoire si absence action technique	-2 pts
◊ Absences réunion éducateurs et recyclage		
U9 U8 U7 U6.....		
	U10 U11.....	25 €
	U12 U13 U14.....	30 €
◊ Absence à la réunion d'information Football Educatif	50 €	
◊ Fiche structure technique.....	30 €	
◊ Perte ou détérioration d'un trophée/coupe	150 €	
◊ Amende inobservation des obligation article 13.1 des Règlements des compétitions séniors.....	300 €	
◊ Amende inobservation des obligation article 14.1 des Règlements des compétitions séniors.....	300 €	

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Frais à rembourser au club quand l'équipe adverse ne s'est pas déplacée

◊ District 1	70 €
◊ District 2	60 €
◊ District 3 et District 4	50 €

Les clubs qui ne régleront pas le jour de la rencontre les frais des officiels,
seront directement débités sur leur compte, plus une amende de

10€

FRAIS D'ORGANISATION DE MATCHS

Frais fixes par matchs

◊ District 1	60 €
◊ District 2	40 €
◊ District 3	35 €
◊ District 4	30 €
◊ Coupe des Alpes Souvenir Robert Gage à compter des ¼ de finales	60 €
◊ Coupe des Alpes Souvenir André Donadieu à compter des ¼ de finales	40 €

Application de la décision de l'Assemblée Générale du 30 mai 1998,
relative aux levers de rideau des équipes réserves

- 50 %

DEPLACEMENTS

- ◊ Indemnité kilométrique Championnats et Coupes (trajet simple)..... **1.25 €/Km**

DROITS HOMOLOGATION TOURNOIS

- | | |
|--|--------------|
| ◊ Tournois seniors | 100 € |
| ◊ Tournois Jeunes U19 et U18..... | 50 € |
| ◊ Tournois Jeunes U16 | 30 € |
| ◊ Tournois Foot Educatif Féminines Futsal..... | 5 € |

ENGAGEMENTS

COTISATIONS DISTRICT

- | | |
|--|----------------|
| ◊ Championnats Nationaux/Régionaux | 100 € * |
| ◊ District 1..... | 80 € * |
| ◊ District 2 | 70 € * |
| ◊ District 3 | 60 € * |
| ◊ District 4 | 30 € * |
| ◊ Football Loisirs, Féminines, Futsal, Jeunes (uniquement équipes jeunes dans le club) | 25 € * |

* + 30 euros fonds de recours solidaire

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS

- | | |
|--|--------------|
| ◊ District 1 | 380 € |
| ◊ District 2 | 360 € |
| ◊ District 3 | 340 € |
| ◊ District 4 | 300 € |
| ◊ Féminines Futsal Foot Loisir | 25 € |
| ◊ Jeunes (équipes jeunes uniquement dans le club)..... | 0 € |

*Le Comité de Direction arrête les dispositions minimales suivantes
et applicables pour la saison sportive 2023/2024*